

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2011)  
**Heft:** 1

**Vorwort:** Editorial  
**Autor:** Favre, Roland

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



ETH-ZÜRICH

04. Feb. 2011

BIBLIOTHEK

0730 le 7.12.2010 : début d'un exercice de compagnie de trois jours pour la cp EM chars 17 (ZULU).

Photo © Bat chars 17

*Editorial:*

## Une armée : des capacités opérationnelles, mais aussi des valeurs

**Divisionnaire Roland Favre**

Commandant de la région territoriale 1

**L**'un des premiers devoirs de l'Etat, c'est d'assurer la sécurité publique, préalable pour un développement harmonieux de la vie en société. Cette sécurité a de la valeur, et elle a aussi un prix. Il faut en être conscient, à l'heure où la question des ressources se pose avec acuité, où l'obligation de servir peine à se conjuguer avec les plans de formation des jeunes générations, où différentes initiatives menacent notre armée, unique réserve stratégique de l'échelon fédéral en matière de sécurité. Dans le même temps, chaque année, plusieurs dizaines de milliers de jeunes citoyens accomplissent dans ce pays leur service militaire. Le plus souvent avec une volonté de bien faire évidente, en mettant leurs connaissances et leur savoir-faire au service de la collectivité publique. Ils méritent notre respect. Certains choisissent d'en faire davantage, en acceptant des responsabilités supplémentaires. Ceux-là méritent notre admiration. Si le prix de la sécurité s'exprime en premier lieu en termes de ressources financières, il se traduit également en termes de reconnaissance de la société pour un engagement contraignant, lié à de réels sacrifices. L'un et l'autre font aujourd'hui partiellement défaut, le second entravant de surcroît une relève pourtant déterminante pour la crédibilité et la pérennité de notre système de milice.

Dans ce contexte, la région territoriale 1 - passerelle de communication avec tous les partenaires de la sécurité - assume son rôle de lien entre armée et société civile. Outre sa mission de partenariat, elle assume principalement une mission de conduite d'engagements au profit de la population, qu'il s'agisse de sûreté - à l'instar du sommet de la Francophonie à Montreux -, d'organisation de manifestations ou d'aide en cas de catastrophe, ainsi que de gestion des infrastructures sur l'ensemble de son secteur. Elle se doit d'être prête à intervenir dans les plus brefs délais, notamment dans le cas d'aide en cas de catastrophe. En cette année 2011, elle portera résolument l'accent sur l'instruction en formation, puisqu'à l'engagement, ce sont les capacités opérationnelles seules qui comptent.

Ces capacités opérationnelles constituent la finalité de toute armée digne de ce nom.

Or c'est précisément à ces capacités que l'initiative « Pour la protection face à la violence des armes », objet du scrutin populaire du 13 février prochain, porterait atteinte en cas d'acceptation par le souverain. Car le dépôt obligatoire des armes dans des 'locaux sécurisés de l'armée' entraînerait inévitablement l'abandon du caractère personnel des armes et le transfert de celles-ci dans le matériel de corps ou matériel collectif. Un état de fait qui ne resterait pas sans conséquences, dans un délai de quelques années déjà, sur l'état général des armes, le niveau de maîtrise de ces armes par le citoyen-soldat, et les aspects de sécurité. Depuis des décennies pourtant, la maîtrise de l'arme personnelle constituait l'un des piliers majeurs de la crédibilité de notre armée de milice ; pense-t-on qu'il suffira à l'avenir de revêtir l'uniforme pour qu'un citoyen se transforme en soldat digne de ce nom ?

Si le scrutin du 13 février constituera un enjeu essentiel pour la crédibilité de notre armée et de ses capacités opérationnelles, il le sera aussi pour la reconnaissance de sa contribution à défendre des valeurs dont elle se veut dépositaire.

Car à de vrais problèmes de notre société (recours accru à la violence en cas de difficultés, mal-être croissant dans une société globalisée et matérialiste qui a largement perdu ses repères), l'initiative n'apporte hélas que de mauvaises réponses. A défaut d'atteindre son objectif déclaré, elle générerait des préjudices à divers titres, le plus grave étant sans doute celui porté à l'armée, institution qui – justement – s'efforce d'apporter de bonnes réponses à certains problèmes contemporains de notre société :

on y enseigne et cultive des valeurs telles que respect, discipline, goût de l'effort, persévérance, solidarité et sens des responsabilités ;

on y apprend la maîtrise de soi, la connaissance et le respect des armes, la maîtrise de la violence ;

on y vit au quotidien les processus d'intégration d'une jeunesse de plus en plus hétérogène, notamment sur le plan économique et socioculturel, on y développe dans l'expérience de la vie commune le respect des autres et la compréhension mutuelle.

Une armée, ce ne sont pas seulement des capacités opérationnelles, mais aussi des valeurs. Prenons soin des unes comme des autres.

R. F.

Ci-dessous : cérémonie de prise et de remise de l'étendard du bataillon de chars 17, le 29 novembre et le 14 décembre 2010 à Bure et Nalé. Entre ces deux photos, trois semaines de froid, de travail sans relâche et de succès.

Un grand merci au porte-étendard, l'adj EM Christophe Blumer, qui a su à la fois éléver nos couleurs, soutenir les sous-officiers supérieurs du bataillon et assurer le service circulation et transport d'un corps de troupe qui compte plus de 76'000 chevaux sous le capot !

